

**Déclaration de Son Excellence BAMANGA ABBAS
MALLOUM, Ambassadeur, Représentant Permanent du
Tchad à la 100^{ème} session du Conseil de l'Organisation
Internationale pour les Migrations**

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR BAMANGA ABBAS
MALLOUM, AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT DU TCHAD
A LA 10^{ème} SESSION DU CONSEIL DE L'ORGANISATION
INTERNATIONALE POUR LES MIGRATIONS**

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellence Monsieur le Président du Conseil,

Monsieur le Directeur Général de l'OIM,

Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et chefs de Mission
diplomatiques,

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Monsieur le Président, la Délégation tchadienne vous adresse ses chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence de la 100^{ème} session du Conseil et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans l'accomplissement de votre noble tâche.

C'est un agréable plaisir pour moi, du haut de cette tribune, de m'adresser à vous au nom de mon Ministre qui a bien voulu assister personnellement à ce Conseil qui marque l'admission de mon pays en tant que Membre de l'Organisation Internationale pour la Migration mais, étant empêché par ses multiples charges, je me fais le devoir de remercier le Directeur Général et son Secrétariat pour le travail abattu afin que cette admission soit une réalité au jour d'aujourd'hui. Je remercie également tous les Etats Membres qui ont bien voulu accepter l'admission de mon pays en tant que Membre de l'Organisation. Que tous reçoivent ici nos profondes gratitude.

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs

L'OIM joue un rôle très important dans le cadre de l'aide aux personnes déplacées et aux réfugiés et la réintégration économique et sociale, à travers les micro-projets des migrants qui retournent dans leur pays d'une part et d'autre part, l'expertise de l'OIM en matière de renforcement des capacités du gouvernement dans la gestion des flux migratoires auxquels il fait face.

Elle offre des services et des conseils aux gouvernements et aux migrants. Autrement dit, elle permet la compréhension et la prise de conscience des normes juridiques et des principes régissant les mouvements des personnes tant sous l'angle des droits et des obligations des migrants que les responsabilités des Etats. Car les migrations s'effectuant en bon ordre et dans le respect de la personne humaine sont bénéfiques aux migrants et aux sociétés.

Grâce à un accord de coopération entre le Tchad et l'OIM, signé en 2010, des réfugiés soudanais ont été réinstallés. L'état de collaboration de l'OIM avec la Commission Nationale d' Accueil, de Réinsertion des Réfugiés et des Rapatriés (CNARR) et les autorités tchadiennes est très satisfaisant.

Par ailleurs, à l'instar de nombreux pays de l'Afrique subsaharienne, suite à la crise libyenne, mon pays a enregistré le retour de près de 80 000 de ses ressortissants qui ont été contraints de quitter ce pays. Leur rapatriement a été rendu possible grâce à l'OIM et le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) et à ce jour, malgré l'arrêt des combats, ces mouvements de retour assurés par l'OIM continuent. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier l'Organisation Internationale pour les Migrations, les autres institutions et tous les pays qui nous sont venus en aide dans les opérations de rapatriement et de prise en charge de nos ressortissants.

Monsieur le Président,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs

Nos Etats sont confrontés aux défis migratoires de la mobilité des populations causée par les conflits, le chômage et le sous-emploi des jeunes que la crise financière mondiale n'a fait qu'aggraver. Les discussions qui auront lieu à cette centième session du Conseil de l'Organisation Internationale pour la Migration doivent nous aider à relever le défi fondamental qui consiste à élaborer des politiques et mécanismes qui garantissent des migrations humaines ordonnées et équitables et de discuter sereinement du nouveau défi du déplacement forcé des populations.

En fin, je réitère une fois de plus ma gratitude à l'Organisation Internationale pour les Migrations, les autres institutions et tous les pays qui nous ont soutenu.

Je vous remercie.